



LES 2nd ATELIERS DU VIVANT ET LA VILLE Les sols, ressource des métropoles de demain !

Le 18 septembre 2015

A l'occasion de l'événement 2015 : année internationale des sols, l'association **Le Vivant & la Ville** organise ses **2nd Ateliers** animés par Frédéric DENHEZ, journaliste et auteur de l'ouvrage «Cessons de ruiner nos sols».

De nouvelles solutions d'économie circulaire émergent, contribuant à préserver et valoriser les sols. Elles visent à répondre aux enjeux des grands projets d'aménagement et **développer le territoire face à la rareté croissante du foncier**.

Les débats réuniront les entreprises (PME, bureaux d'études de sols et eau, urbanistes, architectes et entreprises de services à l'environnement,...) et **les pouvoirs publics** (élus, services des collectivités locales et territoriales ou de d'état, institutions, opérateurs fonciers...)

Introduction par François de MAZIERES, député maire de Versailles et Dominique ARROUAYS, président de l'AFES - Association Française pour l'Étude du Sol.

3 tables rondes se dérouleront sur une matinée et débattront des freins à lever :

- **Ville, nature, agriculture : quels outils pour un usage réglementé des sols ?**

Le sol est un patrimoine commun qu'il faut économiser en prenant en compte sa diversité naturelle mais aussi son artificialisation. Comment adapter ses usages en fonction des services qu'il rend aux populations ? Opposition ou complémentarité entre renouvellement et étalement urbain ? Les évolutions réglementaires récentes et la loi ALUR*, favorisent-elles la préservation et l'utilisation raisonnée des sols ? Quels leviers de valorisation des nouveaux usages des friches urbaines ?

- **Du sol déchet au sol ressource : quelles opportunités ?**

Il est possible de mutualiser les ressources du sol à l'échelle du territoire pour économiser, et limiter l'impact environnemental des opérations d'aménagement. Des alternatives à la mise en décharge des terres excavées sont possibles. Quels sont les enjeux environnementaux et financiers d'une économie circulaire alternative à la mise en décharge ? Comment stocker les ressources en attente de projet ?

- **Du stérile au fertile : quelles filières industrielles ?**

L'aménagement urbain génère des déblais excédentaires, potentiels de ressources vers de nouvelles filières de valorisation. Quelles conditions réunir pour passer durablement du stérile au fertile ? Comment ramener la pollution des sols à un niveau compatible avec son usage futur ? Comment mobiliser les filières, du compost vert aux terres excavées ? La nouvelle économie du carbone peut-elle accélérer le développement de ces filières et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Le 16 octobre de 9h à 14h à l'hôtel de ville de Versailles
Informations et inscription obligatoire sur www.levivantetlaville.com

ALUR* : loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové



Le Vivant et la Ville est une grappe d'entreprises labellisée DATAR en 2011. Association loi de 1901, elle rassemble 29 sociétés du monde du paysage, du sol, de la gestion de l'eau, de l'urbanisme et de la formation. Elle vise à structurer une filière verte intégrée d'écotechnologies valorisant les fonctions du vivant (eau, sol, végétal, paysage) au service des enjeux urbains autour de 4 axes économiques : Agriculture urbaine et cycles courts, lutte contre l'imperméabilisation urbaine, restauration de la nature en ville, économie du foncier et valorisation des sols.

Localisée dans l'ouest francilien, Le Vivant et la Ville a pour vocation de promouvoir de nouveaux modèles économiques durables combinant développement économique et préservation du vivant.

Association Le Vivant et la Ville : 6 avenue de Paris – CS10922 - 78 009 Versailles / www.levivantetlaville.com

Contact : Aurélie Lafon, animatrice - 01 39 55 61 13- animation@levivantetlaville.com

